

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

| Cadre réservé à l'autorité environnementale  |  |   |
|--|--|---|
| Date de réception :<br><input type="text" value="29/04/19"/>   | Dossier complet le :<br><input type="text" value="29/04/19"/>  | N° d'enregistrement :<br><input type="text" value="F01119P0107"/>           |
| <b>1. Intitulé du projet</b>   |  |   |
| <input type="text" value="Saint-Ouen Bd Victor Hugo"/>   |  |   |
| <b>2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)</b>   |  |   |
| <b>2.1 Personne physique</b>   |  |   |
| Nom <input type="text"/>   | Prénom <input type="text"/>  |   |
| <b>2.2 Personne morale</b>   |  |   |
| Dénomination ou raison sociale   | <input type="text" value="EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE"/>  |   |
| Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale   | <input type="text" value="Vincent Echenne, Directeur du Montage d'Opérations"/>  |   |
| RCS / SIRET  | <input type="text" value="48924448300025"/>  | Forme juridique <input type="text" value="société par actions simplifiée"/> |
| <i>Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1</i>  |  |   |
| <b>3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet</b>   |  |   |
| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie<br><i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>  |   |
| 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.  | a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme comprise entre 10 000 et 40 000 m <sup>2</sup> (13550m <sup>2</sup> ). |   |
| <b>4. Caractéristiques générales du projet</b>   |  |   |
| <b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b>   |  |   |
| <b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b>   |  |   |
| <p>Le projet se situe dans une parcelle donnant sur le Boulevard Victor Hugo et l'avenue du capitaine Glarner. Les locaux actuels sont à usage principal de bureaux et accessoirement des locaux d'activité. Une partie des locaux est actuellement innoculée.</p> <p>Le projet consiste en la mutation d'un îlot tertiaire existant vers une densification et une modernisation de ce site. Le projet prévoit la démolition des bâtiments existants tout en conservant l'aspect architectural de la façade principale (bd Victor Hugo) et la construction d'un nouvel ensemble immobilier à usage principal de bureaux. L'opération consiste en une démolition/reconstruction qui pourra offrir une constructibilité développant jusqu'à 13 550m<sup>2</sup> SDP.</p> |  |   |

#### 4.2 Objectifs du projet

- Transformer en un immeuble neuf, un ensemble immobilier de bureaux et des locaux d'activités obsolètes qui ne répondent plus aux normes actuelles en termes d'usage et de performance énergétique ;
- Réaliser un bâtiment performant avec pour ambition l'atteinte des certifications et labels suivants: RT2012-10%, BREEAM Very Good, NF HQE Bâtiment Durable Niveau Excellent ;
- Maintenir l'aspect architectural de la façade ;
- Augmenter les surfaces végétalisées sur la parcelle par rapport à la situation actuelle ;
- Créer un cadre de vie moderne et agréable pour les futurs occupants.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les premiers travaux consisteront en des travaux de curage, désamiantage, déplombage et de déconstruction de l'ensemble immobilier existant. La façade donnant sur le boulevard Victor Hugo sera maintenue en place.

Les travaux de déconstruction/démolition seront suivis par les travaux de construction d'un nouvel ensemble immobilier. La durée de travaux sera de l'ordre de 25 mois.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il sera développé une opération livrée en blanc (l'utilisateur n'est pas encore identifié) qui accueillera environ 1200 personnes (contre 300 personnes actuellement).

Le site est très bien desservi par les réseaux de transport en commun. Le site se situe à environ 350m (soit 4min à pied) de la gare RER C (Gare de Saint-Ouen) et environ à 750m (soit 9min à pied) de la station M13 Garibaldi. La Gare de Saint-Ouen sera également desservie par la ligne 14 du métro (future station Clichy-Saint-Ouen) dont la mise en service est prévue en 2020. L'arrêt de bus des lignes 66, 173, 274 est à environ 120m.

Le site dispose également d'une bonne desserte par voie routière (D410 et proximité de l'A86 notamment). L'aménagement de places de stationnement est prévu dans le cadre du projet :

VL= 150 places maximum (max 1place / 90m<sup>2</sup> SDP conformément au PLU) - Il est recherché au sein du projet de limiter le nombre de places de stationnement.

PL (livraison) = emplacement extérieur

2 roues non-motorisés (vélos) = 205 m<sup>2</sup>

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis au permis de construire (comprenant des démolitions).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

| Grandeurs caractéristiques  | Valeur(s)                |
|---|--------------------------|
| Un ensemble immobilier à destination principale de bureaux<br>Espaces de stationnements :<br>VL= 150 places maximum (max 1place / 90m <sup>2</sup> SDP conformément au PLU) - Il est recherché au sein du projet de limiter le nombre de places de stationnement.<br>PL (livraison) = emplacement extérieur<br>2 roues non-motorisés (vélos) = 205 m <sup>2</sup> | 13550 m <sup>2</sup> SDP |

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

101 bd Victor Hugo  
93400 Saint-Ouen

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 19 ' 33 " 2 Lat. 48 ° 54 ' 24 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plaine Commune a adopté son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement lors du Conseil communautaire du 20 mai 2014. |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|   |                                     |                                     |   |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?<br>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Plan de prévention des Risques Naturels (mouvements des terrains) concernant notamment:<br>- Retrait-gonflement des sols argileux (Aléa tassements différentiels), PPRN prescrit le 23/07/2001 (93DDT20090003)<br>- Affaissements et effondrements liés à la présence d'anciennes carrières (cavités souterraines hors mines), PPR MT prescrit le 22/12/2004 (93DDT20090012).<br><br>Plan de prévention des Risques Naturels (inondation) lié au débordement lent de cours d'eau, approuvé le 21/06/2007 (93DDT20090002 - PPRI de la Seine) |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | 1 site BASIAS sur site d'étude : IDF9300915 - APAVE RICQLES, Production de boissons alcooliques distillées et liqueurs, Utilisation de sources radioactives et stockage de substances radioactives (solides, liquides ou gazeuses). 2 études de pollution des sols ont été réalisées sur le site par Artelia (2018) et Geolia (2019). Ces études définissent des mesures (mesures de gestion notamment), dont le projet tiendra compte. .   |
| Dans une zone de répartition des eaux ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | ZRE "Albien" qui recouvre une grande partie du bassin Seine-Normandie   |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| Dans un site inscrit ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
| <b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>   | <b>Oui</b>                          | <b>Non</b>                          | <b>Lequel et à quelle distance ?</b>  |
| D'un site Natura 2000 ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Zone d'étude située à environ 4 km au Sud du Site Natura 2000 Directive Oiseaux "Sites de Seine-Saint-Denis" (FR1112013)  |
| D'un site classé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Zone d'étude située à environ 10 km au Nord-Ouest du Site classé "Ensemble formé par 4 secteurs du quartier Saint-Antoine comportant des murs à pêches de Montreuil"  |

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site sera alimenté par le réseau public d'adduction en eau potable.<br><br>Une étude géotechnique (Mission G2) est en cours de réalisation. Le projet tiendra compte de toutes les prescriptions formulées par cette étude.   |
|                         | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Actuellement, les bâtiments sont en grande partie édifiés sur 1 à 2 niveaux de sous-sols. Le projet visera à limiter au maximum les déblais, en exploitant ces niveaux de sous-sol pour le stationnement futur.<br>Lors des terrassements, les mesures habituelles à tout chantier de travaux publics seront prises et notamment la gestion optimale et précautionneuse des matériaux issus des déblais/remblais. A l'exception des terres polluées devant faire l'objet d'un retrait du site, les déblais seront utilisés en remblai sur site au maximum.<br>L'équilibre déblais/remblais sera recherché. |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?<br>Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | L'équilibre déblais/remblais sera recherché.   |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |  |

|                  |  |   |  |  |
|------------------|--|---|--|--|
|                  | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  | Le projet prévoit la création d'espaces végétalisés sur un site qui est aujourd'hui quasiment entièrement imperméabilisé.  |
| <b>Risques</b>   | Est-il concerné par des risques technologiques ?   | <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/>  |  |
|                  | Est-il concerné par des risques naturels ?   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Risque moyen de retrait-gonflement des argiles.<br>Une étude géotechnique (Mission G2) est en cours de réalisation. Le projet tiendra compte de toutes les prescriptions formulées par cette étude.  |
|                  | Engendre-t-il des risques sanitaires ?<br>Est-il concerné par des risques sanitaires ?   | <input type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | Zone APAVE (50% foncier) : Diagnostic amiante APAVE 2018 Toiture terrasse au R+1 concernée, limiter interventions sur les matériaux et produits repérés contenant de l'amiante et faire appel aux professionnels qualifiés. Diagnostic environnemental GEOLIA 2019, terrains superficiels et eau souterraine peuvent représenter un risque. Investigations complémentaires + analyse des risques sanitaires + plan de gestion pour vérifier l'extension des impacts observés et définir les mesures de gestion à mettre en place. Futures zones de pleine terres enherbées : substituer remblais par terres saines sur au - 30cm |
| <b>Nuisances</b> | Engendre-t-il des déplacements/des trafics   | <input checked="" type="checkbox"/>                             | <input type="checkbox"/>   | Le projet va légèrement augmenter les trafics sur les voies à proximité du site d'étude. Des stationnements sont prévus sur 1 ou 2 niveaux. Le site est très bien desservi par les réseaux de transport en commun. Il se situe à 350m (4min à pied) de la gare RER C (Gare de Saint-Ouen) et à 750m (9min à pied) de la station M13 Garibaldi. La Gare de Saint-Ouen sera également desservie par la ligne 14 du métro (future station Clichy-Saint-Ouen) dont la mise en service est prévue en 2020. L'arrêt de bus des lignes 66, 173, 274 est à 120m.   |
|                  | Est-il source de bruit ?<br>Est-il concerné par des nuisances sonores ?  | <input type="checkbox"/><br><input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/><br><input type="checkbox"/>            | Pendant la phase chantier, les opérations à niveau de bruit important seront programmées pour limiter le dérangement.<br>L'activité future des bâtiments n'est pas de nature à engendrer des nuisances sonores supplémentaires.<br>Compte tenu de la proximité immédiate des futurs bâtiments vis-à-vis des voiries existantes, un renforcement de l'isolation acoustique des façades est à prévoir.   |

|                  |   |                                     |                                     |  |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
|                  | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>               | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La phase chantier pourra induire des nuisances olfactives pour les riverains de manière temporaire par la dispersion des poussières et les odeurs émises par les véhicules notamment.</p> <p>Les activités susceptibles de s'installer sur le site du projet ne généreront pas de nuisances olfactives significatives, qui seraient à l'origine de gênes pour les habitants vivant à proximité.</p>   |
|                  | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>La phase chantier pourra induire des vibrations de manière temporaire, liées à la circulation des engins de chantier et des poids-lourds, ainsi qu'aux travaux de terrassement.</p> <p>En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de vibrations. Les sources potentielles de vibration dans l'air sont liées au trafic des bus et poids-lourds sur les principales voies à proximité.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le projet n'engendre pas d'émissions lumineuses significatives par rapport au bâtiment qui va être démolli.</p> <p>Le projet s'insère dans un environnement déjà marqué par de nombreuses sources lumineuses en raison de la présence de multiples activités et d'infrastructures routières d'importance.</p>   |
| <b>Emissions</b> | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>En phase travaux, les émissions différeront selon la nature des travaux. La démolition du bâtiment est potentiellement la phase la plus émettrice de particules en termes d'ampleur et de durée. Le projet s'insère dans un environnement déjà marqué par des concentrations relativement importantes en polluants atmosphériques, en raison de la présence de multiples activités et d'infrastructures routières d'importance. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de rejets dans l'air sensiblement différents à ceux des activités précédemment en place.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>                          | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les eaux pluviales des surfaces imperméabilisées pourront être rejetées dans les réseaux ou infiltrées sur les surfaces perméables du projet.</p> <p>Le projet prévoit la création d'espaces végétalisés sur un site qui est aujourd'hui quasiment entièrement imperméabilisé.</p> <p>Le projet cherchera à favoriser les dispositifs de rétention à la parcelle. Il ne générera pas de rejet direct dans les eaux superficielles (Seine).</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p>  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Les usagers des locaux vont produire des eaux usées qui seront rejetées dans les réseaux d'assainissement existants. Le fonctionnement sera similaire au fonctionnement des bâtiments actuels.</p>  |
|                  | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>                     | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Diagnostic environnemental Géolia (mars 2019) : - 900m3 de terres présentent des impacts en fraction soluble et sulfates lixiviables, évacuées en filière aménagée type comblement de carrière à fond géochimique ou ISDND</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le reste des terres devant être terrassé dans le cadre du projet, pourra être évacué vers une Installation de Stockage de Déchet Inerte (ISDI)</li> <li>- Il est toujours possible, lors de terrassements, de rencontrer des sources potentiellement polluantes ou terrains impactés nécessitant des adaptations. Investigations complémentaires sur les milieux en cours.</li> </ul> |

|   |   |                          |                                     |   |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Patrimoine /<br/>Cadre de vie<br/>/ Population</b> | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'aspect remarquable de la façade visible au public et donnant sur le boulevard Victor Hugo sera conservée.               |
|   | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet prévoit la création d'espaces végétalisés sur un site qui est aujourd'hui quasiment entièrement imperméabilisé. |

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Réalisation d'un immeuble performant d'un point de vue environnemental avec pour ambition une RT2012-10% et une labellisation BREEAM Very Good, NF HQE Tertiaire.
- Maximisation des surfaces végétalisées du projet par rapport au bâtiment existant.
- Réalisation d'un projet soucieux de son environnement
- Réalisation des travaux de manière à limiter les nuisances sur l'environnement, les riverains et les constructions avoisinantes

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit d'un projet d'aménagement à dominance de bureaux qui s'inscrit dans le contexte urbain actuel de la commune. Le projet ne change pas la destination actuelle du site (bureaux). L'ensemble immobilier prévu dans le cadre de ce projet sera plus performant en terme de performance énergétique par rapport aux bâtiments existants. Le projet prévoit par ailleurs la création d'espaces végétalisés sur un site qui est aujourd'hui quasiment entièrement imperméabilisé. Les quelques impacts négatifs pressentis sont d'ores et déjà traités par la réalisation d'études techniques spécifiques (Pollution des sols, géotechnique...). Dans ces conditions, la réalisation d'une étude d'impact ne saurait apporter de nouveaux éléments d'études utiles à la maîtrise des impacts sur l'environnement.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet  |
|--|
| 1) Diagnostic Amiante - APAVE - Février 2018   |
| 2) Diagnostic Amiante - Expert Habitat Industrie Ingénierie - Mars 2019                              |
| 3) État relatif à la présence de termites - ADIAG APAVE - Avril 2019                                 |
| 4) Pré rapport - Diagnostic Plomb AVANT DEMOLITION - Expert Habitat Industrie Ingénierie - Mars 2019 |

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Vélizy-Villacoublay

le, 29/04/2019

Signature

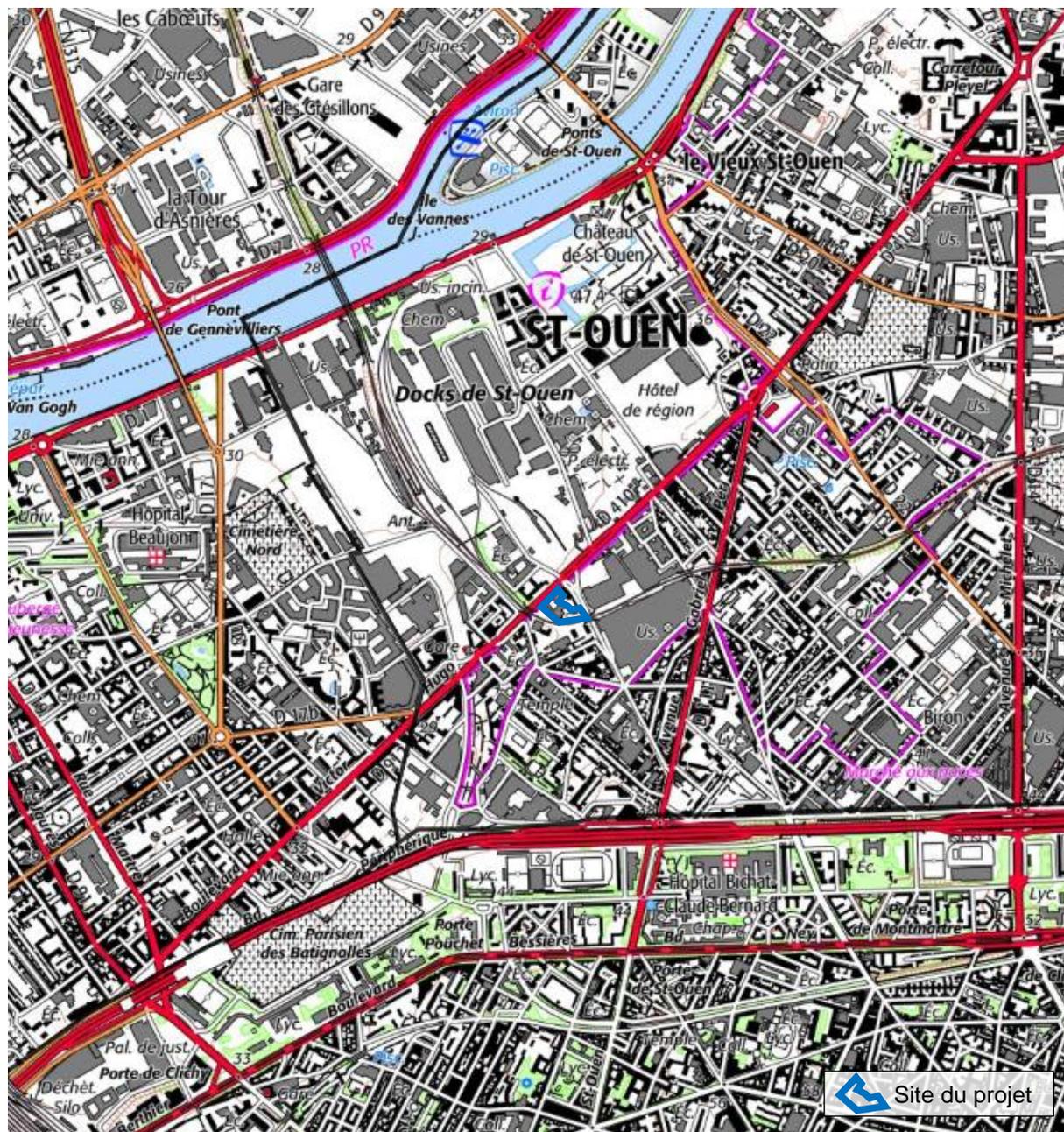


### EIFFAGE IMMOBILIER ILE-DE-FRANCE

11, Place de l'Europe  
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY  
SAS au capital de 1 500 € - 489 244 483 RCS Versailles  
N° Identification TVA FR 77 489 244 483  
Tél. 01 34 65 89 89  
www.eiffage.immobillier.fr



Figure 1 : Plan de situation du projet – Échelle 1/25000 (Source : IGN)



**Figure 2 : Photographie aérienne du site du projet dans l'environnement lointain – Échelle 1/25000 (Source : IGN)**

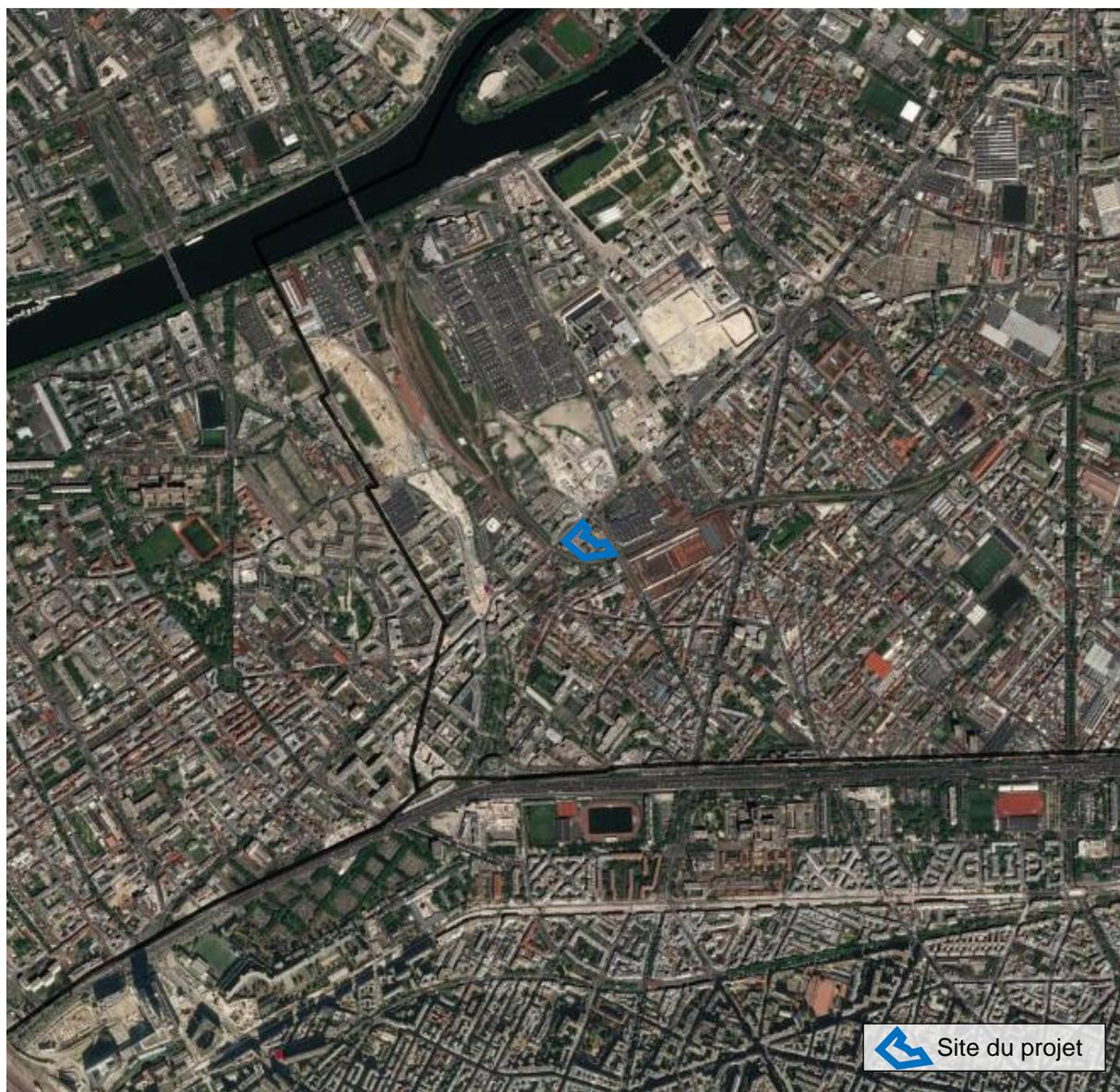


Figure 3 : Photographie aérienne du site du projet dans l'environnement proche – Échelle 1/25000 (Source : IGN)



Figure 4 : Plan cadastral

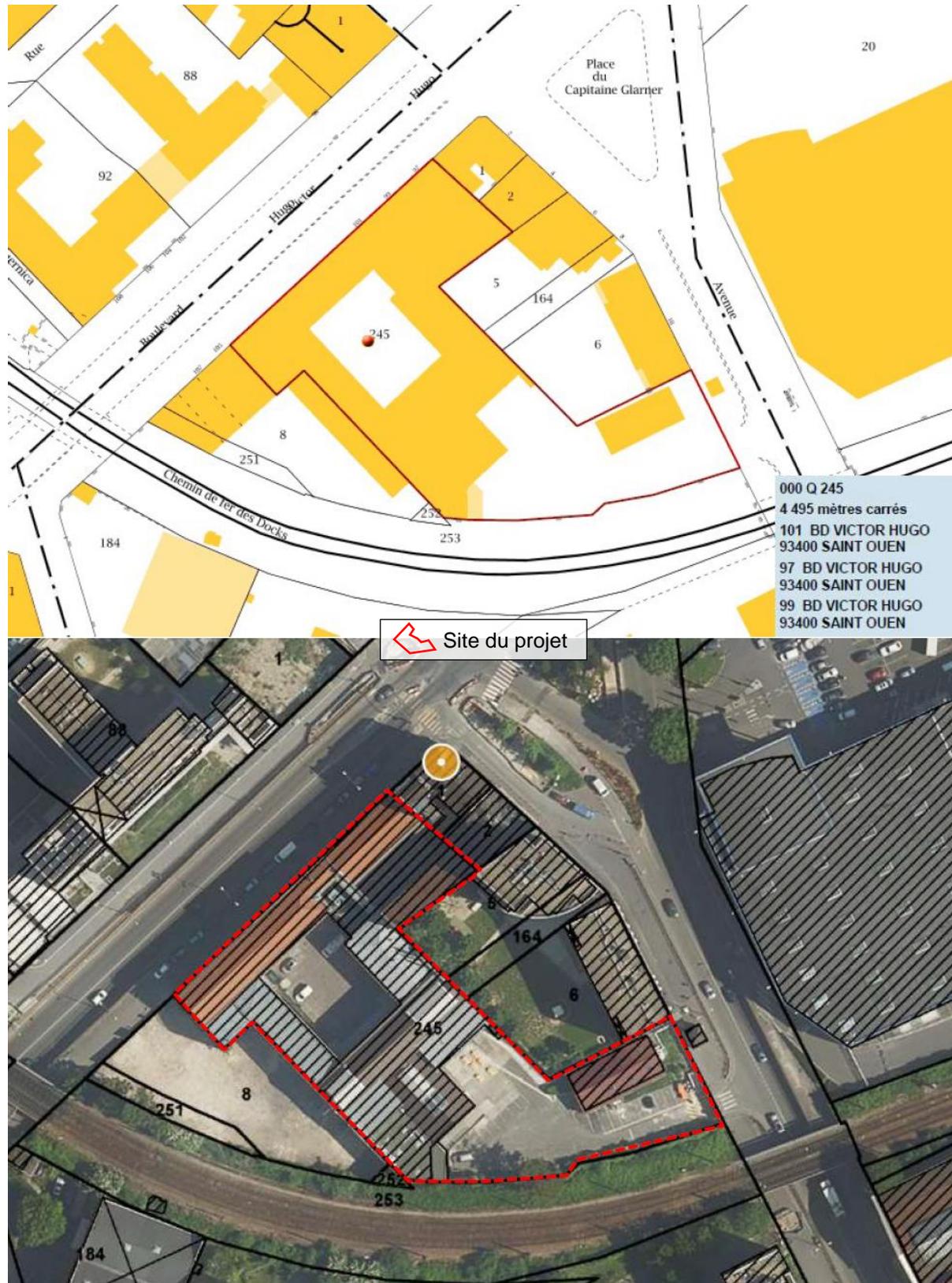
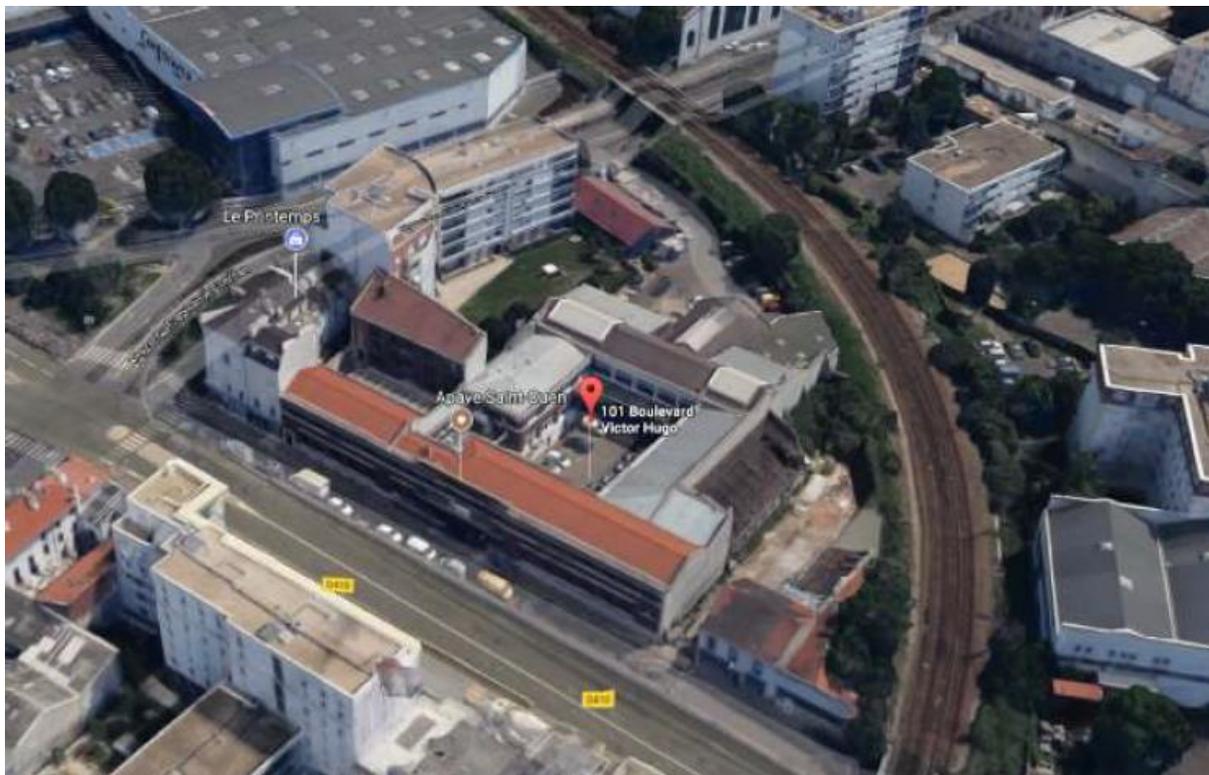


Figure 5 : Photographies du site du projet (1/2)



**Figure 6 : Photographies du site du projet (2/2)**



Figure 7 : Plan du projet d'aménagement (Source : Eiffage)

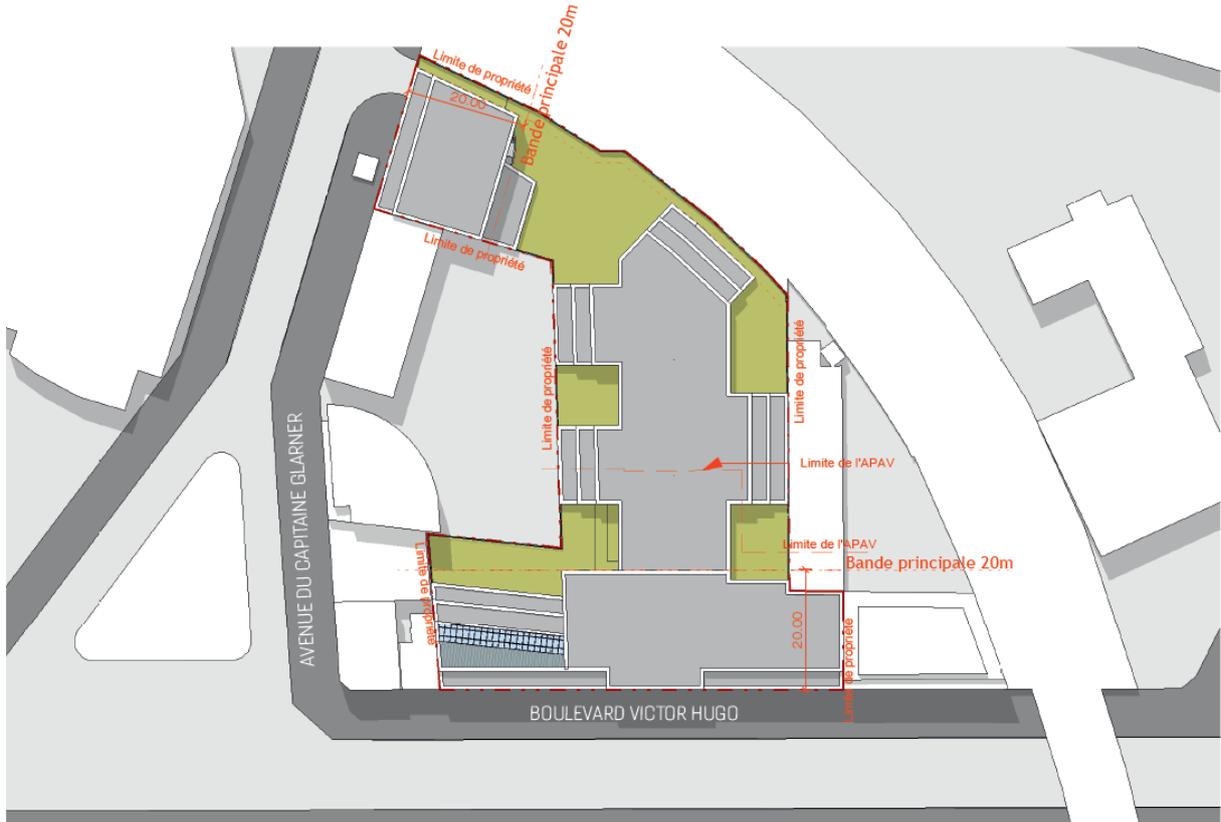
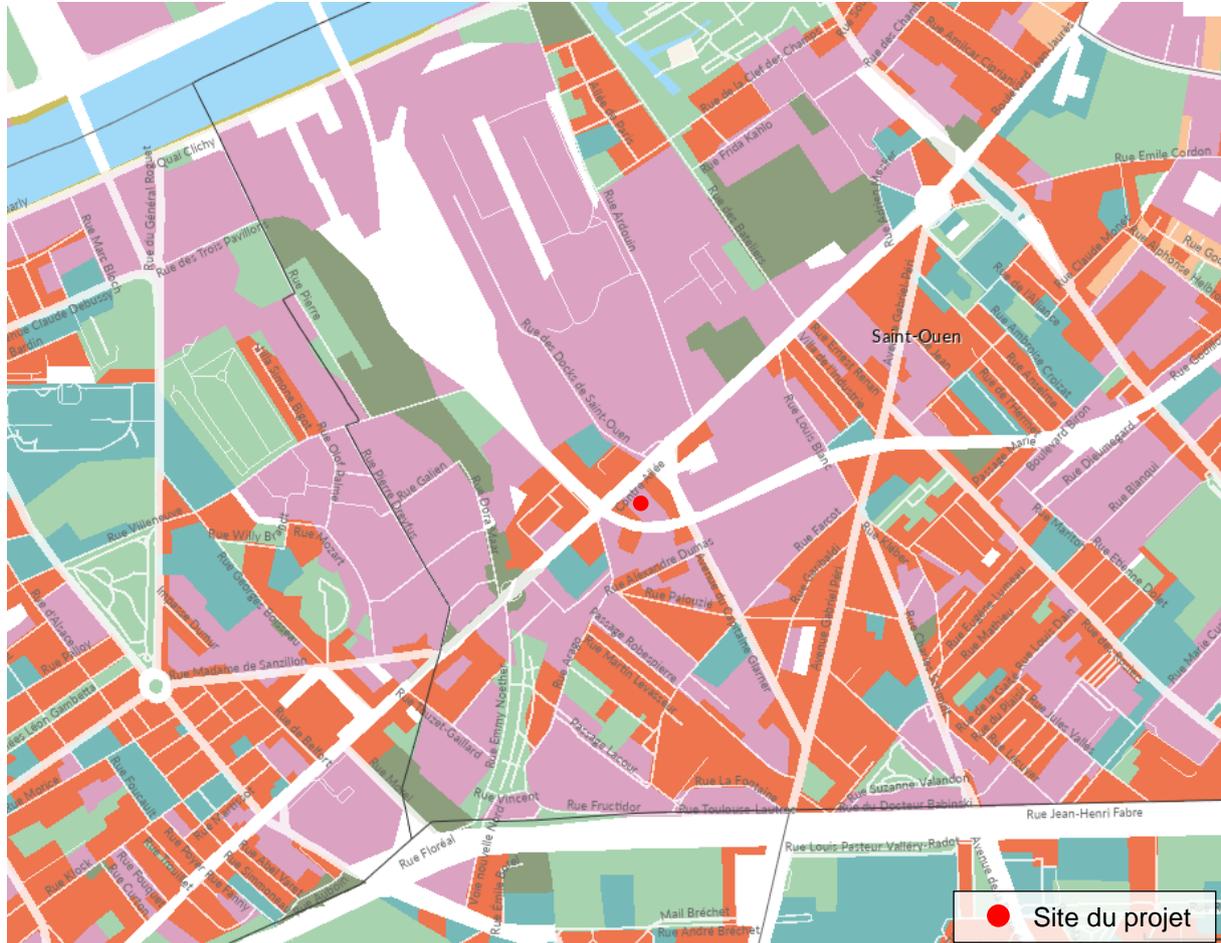


Figure 14 : Occupation du sol (Source : BRGM)



La région Île-de-France en chiffres

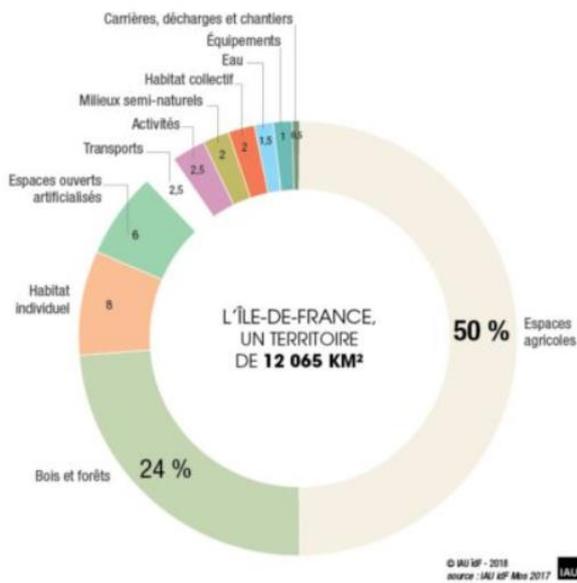


Figure 15 : Sites Natura 2000 à proximité du site d'étude (Source : Géoportail)

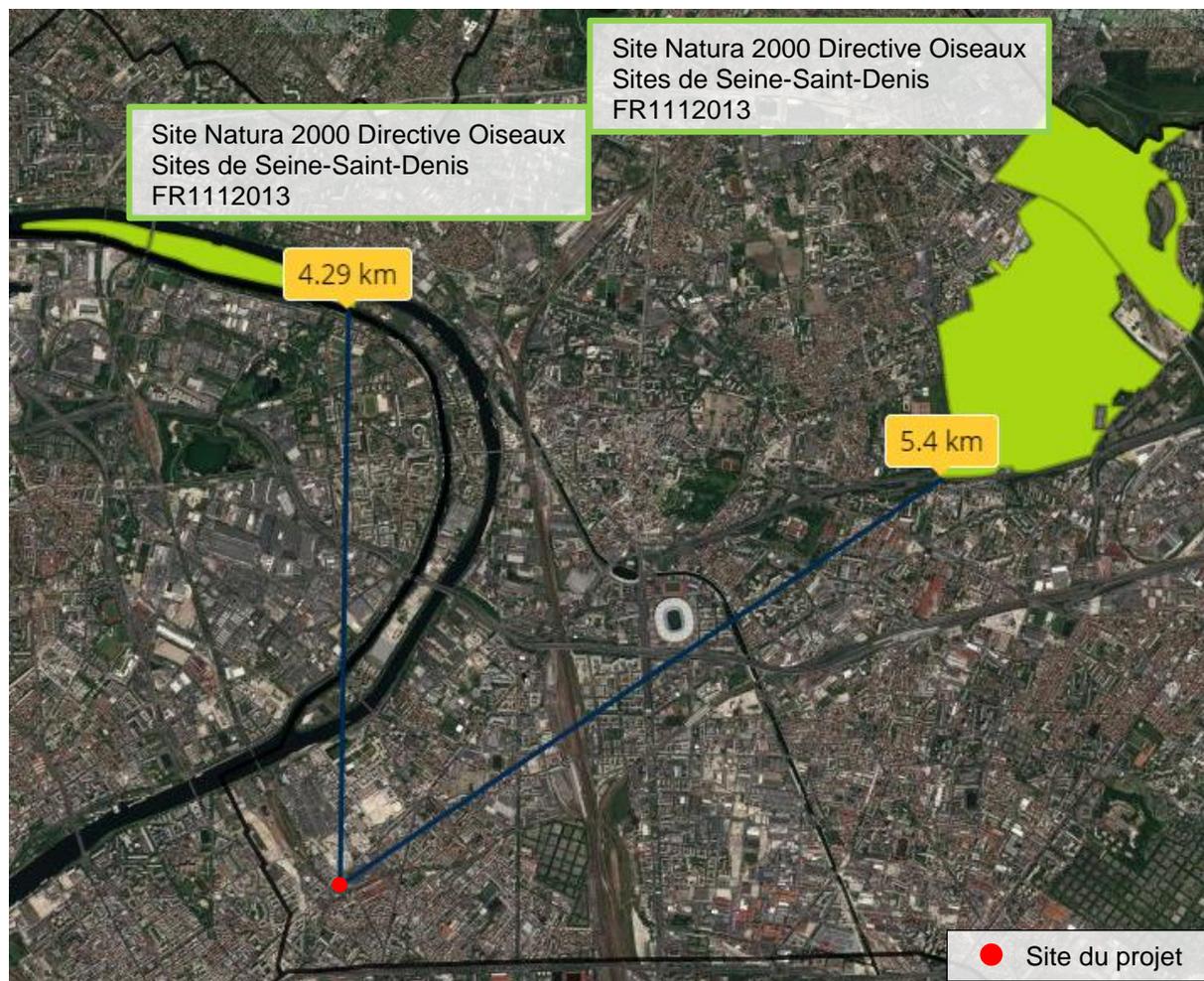


Figure 8 : Plan local d'urbanisme



Figure 9 : Servitudes

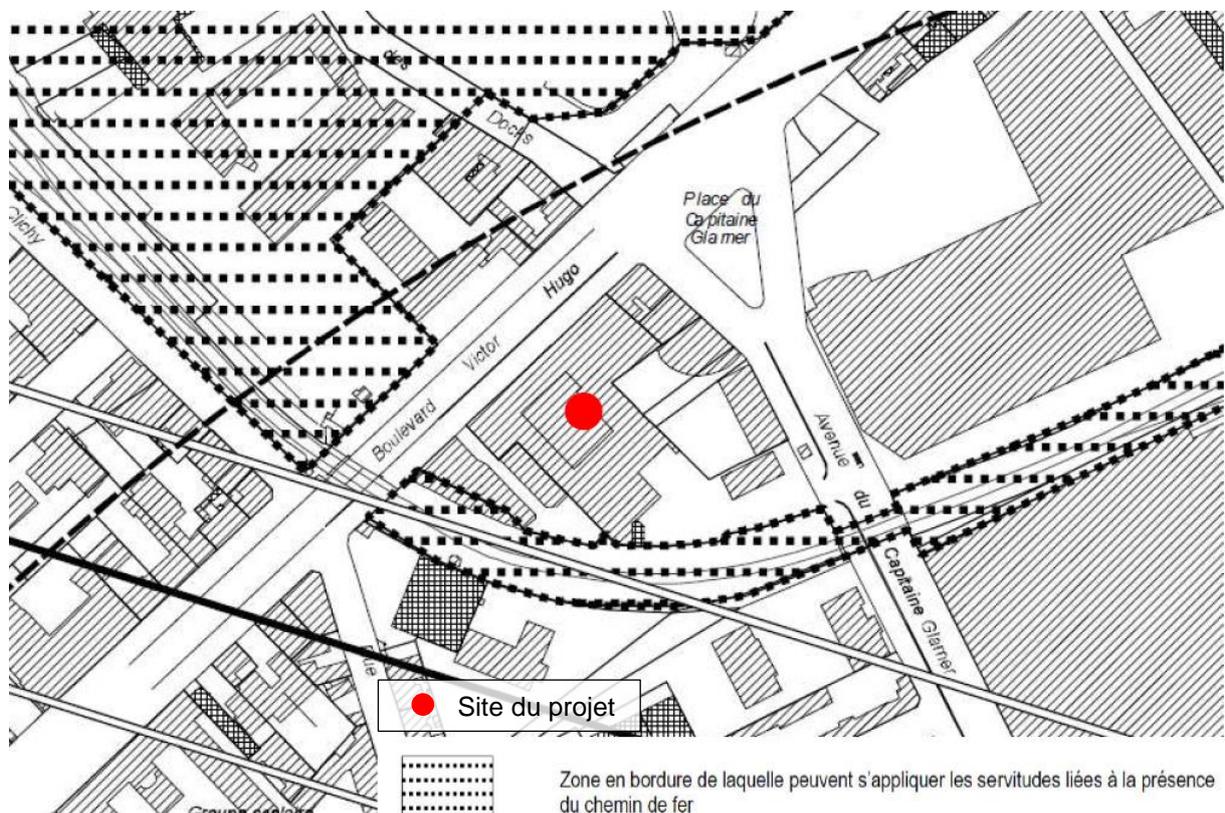


Figure 10 : PPRI de la Seine, approuvé en 2007 (Source : Préfecture 93)

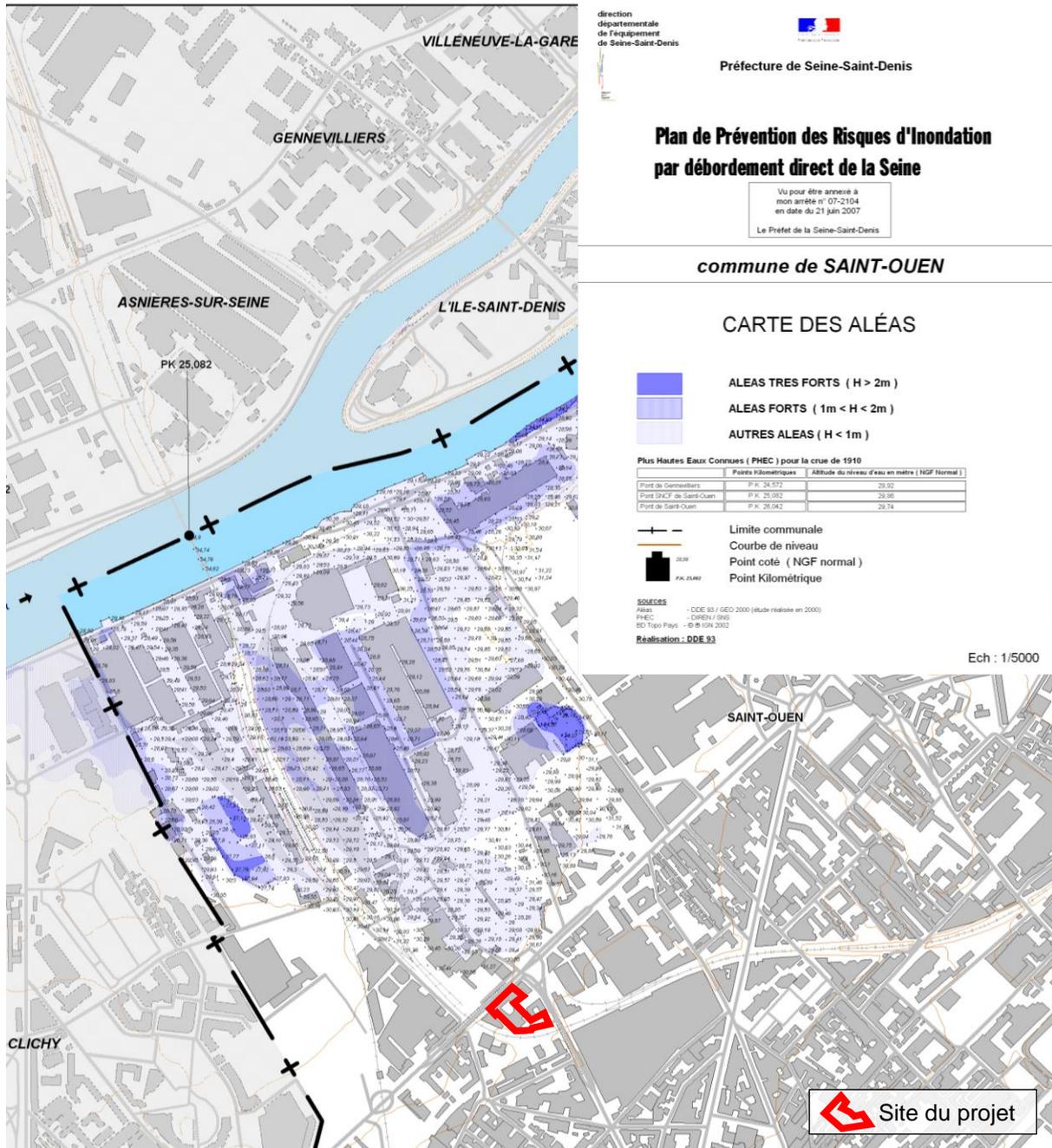


Figure 11 : PPRI de la Seine, approuvé en 2007, zoom sur le site du projet (Source : Préfecture 93)

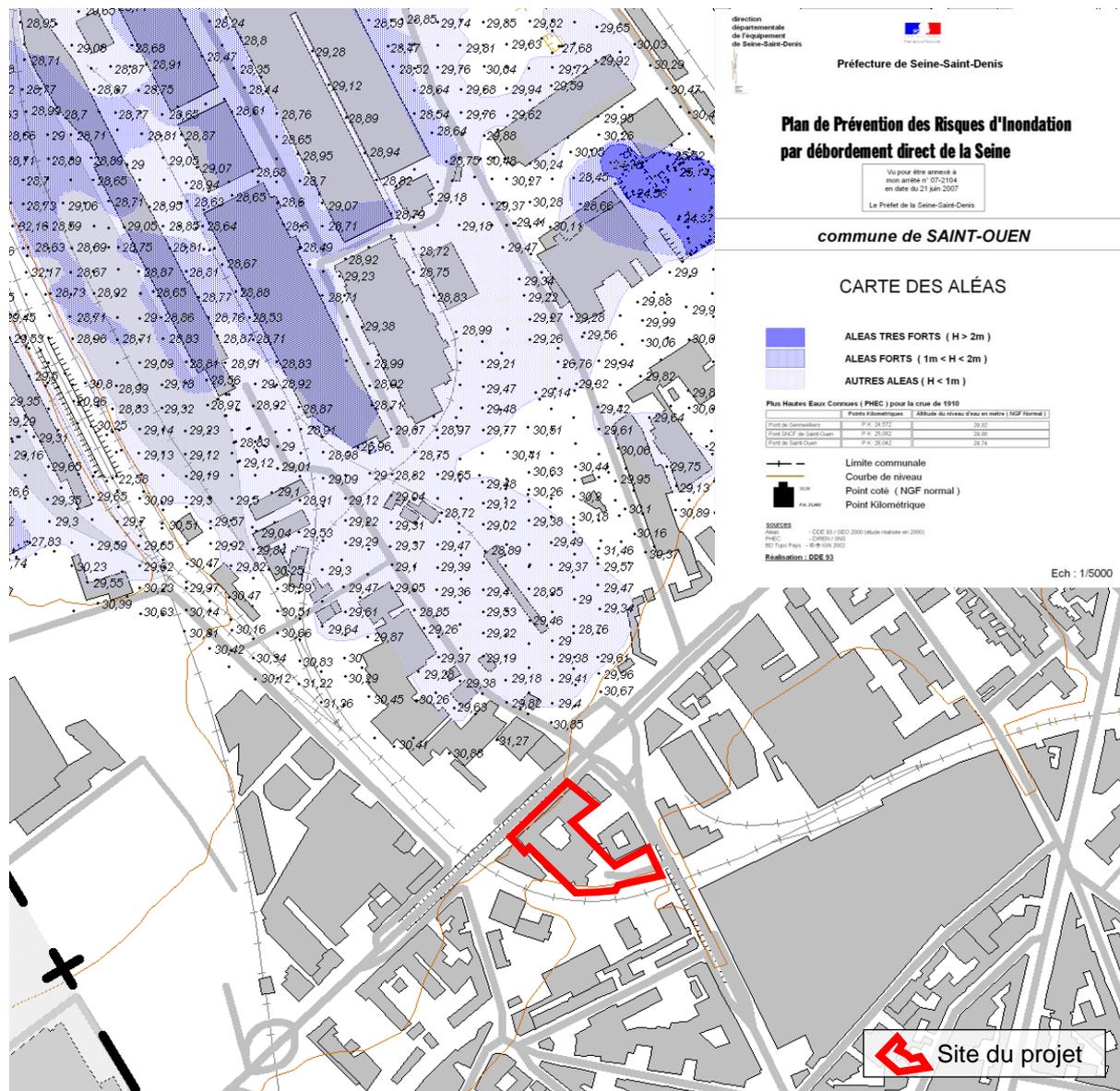


Figure 12 : Aléa retrait-gonflement des argiles (Source : BRGM)

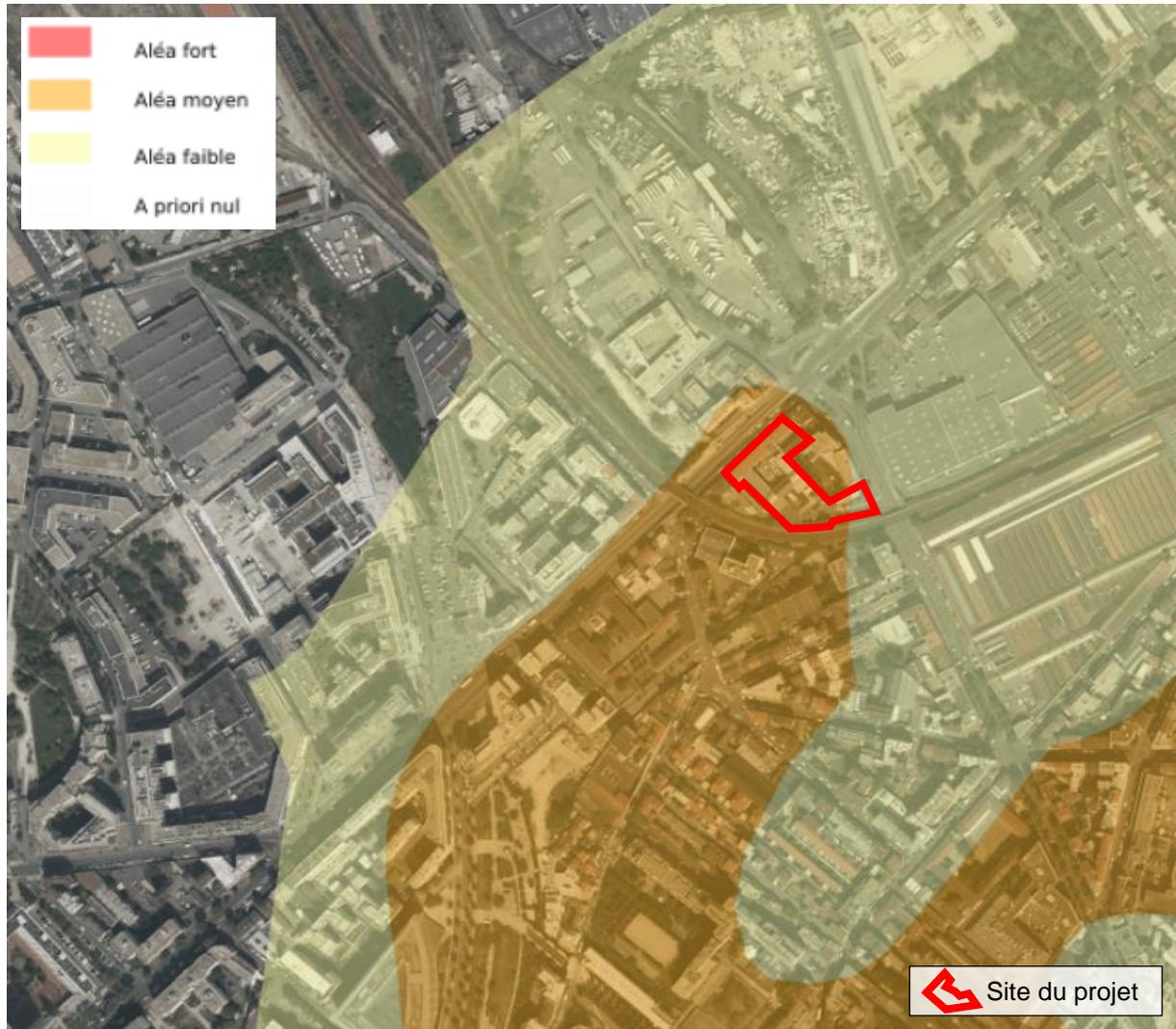


Figure 13 : Sites et sols pollués BASIAS (Source : BRGM)

